



COMMUNIQUE DE LA FCPE

Les cartes scolaires du 1er degré sont désormais connues dans tous les départements.

D'après les chiffres de suppressions annoncés, **nous pourrions en arriver à plus de 3 400 fermetures de classes (environ une pour 15 écoles !)** sont programmées dans toute la France, alors que les effectifs d'élèves du primaire restent à un niveau très élevé et que le taux d'encadrement est bien moins élevé ici que dans les pays de l'OCDE (près d'un enseignant pour 20 élèves, contre 1 pour 15 en Finlande, aux Pays-Bas ou aux Etats-Unis, ou même 1 pour 12 en Suède et au Danemark).

La FCPE appelle à une grande mobilisation nationale sur ces questions.

Cela commence par une pétition nationale des parents d'élèves que ceux-ci pourront signer et faire signer massivement en ligne à l'adresse suivante :

<http://petition.fcpe.asso.fr>

Ce lien sera également disponible prochainement sur la page Facebook de la FCPE nationale:

[facebook](#)

Une version papier est également disponible en ligne :

[version papier](#)

Nous comptons faire de cette initiative une réussite !

Nous appelons les parents à transférer le lien, à faire signer cette pétition sur papier dans toutes les occasions, à la partager sur Facebook, Twitter, etc.

Nous proposons également d'organiser des actions et mobilisations chaque semaine pour faire monter la mobilisation jusqu'au point d'orgue de la semaine du 16 au 20 mai, qui sera celle où les élèves de CE1 passeront les évaluations nationales si le ministère n'y renonce pas d'ici là.

Cette semaine-là, nous proposons d'appeler les parents à ne pas mettre leurs enfants à l'école pendant une journée (journée "écoles vides"), en particulier les élèves de CE1 si les évaluations sont maintenues, et à organiser partout des nuits des écoles le 20 mai avec débats publics sur les moyens de l'Education nationale et la transformation pédagogique de l'Ecole, dans les écoles, les collèges, les lycées ou les mairies.

Dans cette période, de nombreux parents se mobilisent, même sans être à la FCPE, voire des collectifs se montent.

Ils ont raison de se mobiliser, c'est notre place de fédération nationale de parents d'élèves indépendante, agissant dans les différents domaines de la vie scolaire et de l'éducation d'être à leurs côtés.

A certains, qui viennent de se réveiller, nous dirons qu'il n'est jamais trop tard mais que nous ne pourrions nous satisfaire d'un moratoire.

C'est un collectif budgétaire que nous voulons.

Car il s'agit ici de milliers de postes qui seraient bien utiles dans les classes du premier comme du second degrés, notamment pour changer la pédagogie au lycée, pour offrir une scolarisation dans de bonnes conditions aux élèves entrant en 6ème et aux moins de trois ans en maternelle, pour assurer les remplacements autrement qu'au coup par coup en appelant Pôle emploi ou des retraités, pour les RASED et les enseignants supplémentaires en ZEP, pour le départ en formation des enseignants stagiaires de cette année, car il est bien temps qu'ils bénéficient d'une année complète de formation à la pédagogie et à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

La bataille n'est pas perdue d'avance.

Notre rejet de la carte scolaire est maintenant partagé par de nombreuses personnes qui jusqu'ici n'y trouvaient apparemment rien à redire, plusieurs IA ont annoncé que les mesures de carte scolaire ne seraient définitives qu'au prochain CDEN et un ministre a même récemment reconnu publiquement que le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite ne pourrait être reconduit éternellement.

Faisons en sorte d'ouvrir la première brèche !

Dossier de presse :

Liste des suppressions de postes d'enseignants (hors formation)
Par académie

Aix-Marseille : -98

Amiens : -149

Besançon : -94

Bordeaux : -98

Caen : -195

Clermont-Ferrand : -104

Corse : -15

Créteil : -120

Dijon : -125

Grenoble : -40

Lille : -336

Limoges : -53

Lyon : -62

Montpellier : -95

Nancy-Metz : -298

Nantes : -71

Nice : -116 (12° académie la plus touchée sur 30 académies)

Orléans-Tours : -120

Paris : -77

Poitiers : -77

Reims : -131

Rennes : -75

Rouen : -156

Strasbourg : -177

Toulouse : -150

Versailles : -120

Guadeloupe : -85

Guyane : 40

La Réunion : -75

Martinique : -95

Total Métropole et DOM : -3 367

Communiqué de presse : 11 mars 2011

La FCPE revendique des créations de postes dans le primaire

La France a, de loin, le plus faible taux d'encadrement d'Europe et d'Amérique du Nord, ce qui transparait dans ses résultats à l'enquête PISA sur les acquis des élèves.

Et pourtant plusieurs milliers de suppressions de postes sont encore prévues à la rentrée 2011, alors que les situations réelles que tous les parents, les enseignants, les élus connaissent et que les élèves vivent mériteraient des milliers de créations de postes. En maternelle, pour assurer la scolarisation des plus jeunes dans de bonnes conditions et cesser d'en faire une variable d'ajustement pour fermer des classes ; en élémentaire, parce que les conséquences d'un échec sont très lourdes pour la scolarité future ; et pour le suivi et l'accompagnement des élèves avec la restructuration des réseaux d'aides aux enfants en difficulté. Classes fermées ou surchargées, enseignants non remplacés... chaque jour, les parents constatent sur le terrain les conséquences de cette politique budgétaire désastreuse. Et reporter les annonces en matière de fermeture ou d'ouverture de classes après les élections cantonales n'y changera rien : le budget voté est un mauvais budget !

Le gouvernement devrait se souvenir des conclusions du Conseil d'analyse stratégique proposant d'autres choix budgétaires et de celles de la Cour des comptes insistant sur le coût de l'échec si l'on ne se préoccupe pas mieux des élèves en primaire.

La FCPE demande une nouvelle fois au gouvernement de mettre enfin l'École au centre de ses préoccupations, pour répondre aux attentes de la population.

La FCPE demande aux élus de la Nation que le budget soit complété afin que les nouveaux enseignants puissent avoir une véritable formation et que les enfants de maternelle et d'élémentaire puissent bénéficier du service public d'éducation de qualité qui leur est dû !

Elle appelle les parents d'élèves à rejoindre massivement les cortèges dans toutes les académies le 19 mars prochain à l'appel du collectif « l'Éducation est notre avenir ».

Communiqué de presse : 7 mars 2011

Assurez l'accueil des 40 000 élèves supplémentaires en 6ème !

La plupart des dotations horaires globales (DHG) des collèges pour 2011-2012 ne correspondent pas aux besoins : elles ne laissent aux établissements aucune marge de manœuvre pour améliorer les conditions d'apprentissage des collégiens. Pire, elles ne permettent pas l'accueil des 40 000 nouveaux collégiens issus du « baby-boom » de l'année 2000 arrivant à la rentrée 2011 en classe de 6ème.

De fait, nombreux sont les conseils d'administration de collèges à avoir rejeté les propositions de dotations horaires globales des inspections académiques, et cela, dans toutes les académies de France.

Cette situation n'est pas étonnante. Elle était prévisible, connue depuis de nombreuses années du ministère et des pouvoirs publics sans qu'aucune disposition particulière ne soit pourtant prise pour accueillir ces élèves au collège dans de bonnes conditions.

Il s'agit soit d'une coupable impréparation gouvernementale, soit d'une volonté manifeste de passer cette évolution sous silence pour continuer à justifier la politique dogmatique du non remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite par la démographie.

La FCPE demande solennellement au ministre de l'Éducation nationale d'augmenter les dotations des collèges pour faire face à l'accueil des nouveaux collégiens à la rentrée 2011.

La FCPE appelle également les parents d'élèves à rejoindre les manifestations organisées dans toute la France le 19 mars.

Communiqué de presse : 24 février 2011

Dotations horaires des lycées : Tenez vos engagements !

Les dotations horaires (DHG) des lycées sont massivement rejetées par les conseils d'administration dans tout le pays. Le ministre doit écouter le mécontentement généralisé que sa politique budgétaire induit.

Alors que le ministre de l'Éducation, ainsi que le président de la République avaient promis que la réforme du lycée se ferait à moyens constants, les DHG présentées dans les lycées prouvent que ces engagements ne sont pas tenus.

Partout on assiste à des coupes sombres dans les dotations horaires, et certaines d'entre elles ne permettent même pas d'appliquer les textes réglementaires instaurés par le même ministre. La FCPE ne saurait tolérer que

les mesures pédagogiques ou d'accompagnements promis, ne trouvent pas concrètement leur réalisation dans les lycées. Quid des groupes à effectifs réduits ? de l'accompagnement personnalisé ? du tutorat ? Alors que ces dispositions entrent de plein droit dans la ventilation des dotations horaires, selon les textes, nombreuses sont les DHG à en faire fi.

Il ne s'agit ni de quelques problématiques localisées, ni d'incidents dans la préparation des dotations pour la rentrée prochaine mais d'une problématique d'envergure nationale. Les restrictions de moyens rendent impossible la mise en œuvre de ces dispositions réglementaires. Le ministère doit réagir vite et imposer le respect de la réglementation en rétablissant aux lycées les dotations nécessaires.

La FCPE rappelle que les DHG des lycées doivent être fixées à la division, comme le prévoient les textes et non à l'élève comme le font certains recteurs. Elle demande instamment au ministre de faire respecter cette règle de droit au risque de laisser se constituer, demain, encore plus d'inégalités territoriales. Elle demande également qu'il tienne ses engagements tenus en 2010 de ne pas supprimer de postes dans les lycées !

Communiqué de presse : 13 février 2011

Pour qui sont ces économies budgétaires ?

Le nombre d'enseignants pour 100 élèves ou étudiants est de seulement 6,1 et la proportion de professeurs en primaire et à l'université est insuffisante. Telles sont les conclusions que le conseil d'analyse stratégique vient de rendre dans une note de synthèse au Premier ministre.

Il était donc manifestement très urgent de continuer à supprimer des postes d'enseignants à la rentrée 2011... surtout en primaire, où le taux d'encadrement est nettement inférieur aux autres pays d'Europe.

Ce rapport ne fait que mettre en lumière ce qui est pour la FCPE une évidence depuis longtemps : les suppressions de postes dans l'Éducation nationale n'obéissent pas à la démographie ni à la nécessité de réduire un budget qui serait surdimensionné mais à une volonté idéologique de casser l'École publique, en la dénigrant et en supprimant ses moyens de fonctionnement.

Et que va faire le gouvernement face à l'arrivée de 40 000 élèves supplémentaires en 6ème cette année ?
Supprimer des postes!

Classes fermées ou surchargées, enseignants non remplacés, options et filière supprimées... chaque jour, les parents constatent sur le terrain les conséquences d'une politique budgétaire désastreuse.

La FCPE appelle les parents d'élèves à se mobiliser massivement le 19 mars et à manifester devant chaque rectorat pour protester contre la dégradation des conditions d'études de nos enfants.

Remplacement des enseignants :

le nouveau site Ouyapacours est en ligne

Outil de signalement des heures de cours non remplacées depuis 2009 : le site internet ouyapacours fait peau neuve.

Plus ergonomique, facile d'utilisation pour les parents, le nouveau logiciel créé par la FCPE permettra aussi des analyses statistiques plus fines et plus précises au niveau national et départemental.

Véritable outil de synthèse, ouyapacours a l'ambition de faire pression sur les académies pour que tout enseignant absent soit remplacé. Les responsables départementaux de la FCPE seront désormais informés en temps réel des non remplacements dans tous les établissements.

- 300 000 journées d'absences non remplacées pour les absences de longues durées (plus de 15 jours) dans le secondaire
- 2 200 000 heures de cours non remplacées pour les absences de courtes durées (moins de 15 jours) soit 4500 ETP, dans le secondaire.

Cette situation est inacceptable !

Dans le primaire, la situation est moins dramatique que dans le secondaire surtout grâce aux 6000 emplois de stagiaires qui ont compensé les suppressions de postes de remplaçants qui disparaîtront l'an prochain.

A la suite des demandes répétées de notre fédération, le ministre a adressé aux recteurs une note de service sur le remplacement des enseignants du second degré publiée le 17 octobre dernier.

Conformément aux exigences de la FCPE, celle-ci supprime le délai de carence de quinze jours pour assurer les remplacements. Le ministère reconnaît donc la légitimité de l'exigence de la FCPE de continuité du service public d'éducation pour tous les élèves.

La FCPE a réussi à imposer le point de vue selon lequel la continuité du service public impose que tout enseignant absent soit remplacé. Le ministre lui-même n'a alors pu que reconnaître sa responsabilité en la matière.

Cette note de service met en place un pilotage national, académique et local des dispositifs de remplacements. Premier pas vers un remplacement réel des enseignants, notre fédération réitère sa demande de rétablissement des 3 000 postes de remplaçants dans le secondaire supprimés en 2009, convaincue qu'une disposition organisationnelle ne saurait *seule* améliorer la situation.

La FCPE exige en même temps que les élèves bénéficient de l'ensemble des cours inscrits aux programmes nationaux d'enseignement, le remplacement ne devant pas se transformer en activités occupationnelles mais revêtir un caractère pédagogique.

De plus, elle demeure opposée à des remplacements qui seraient effectués par des personnels enseignants non qualifiés.

L'objectif du ministère ne peut en aucun cas se limiter à afficher un meilleur « taux de rendement » des remplaçants, d'autant que celui-ci est mécaniquement augmenté avec la suppression de 3000 postes de remplaçants en 2009.

Le pilotage académique et national doit maintenant être effectif, il ne peut se contenter de « déshabiller Pierre pour habiller Paul » en attendant que la colère des parents sur le terrain s'estompe !

Les exemples les plus saisissants :

21 – Côte d'or

Le collège La Croix des Sarrasins à Auxonne il manque un professeur de maths depuis le retour des vacances de Noël ! Un remplacement de 2 semaines a été fait fin janvier et quelques heures (3 ou 4) par des enseignants en interne afin d'avoir des notes à porter sur les bulletins.

A ce jour, la situation n'est pas réglée et le Rectorat n'a pas de prof de maths à proposer.

Au Collège La Champagne à Gevrey une parent d'élève FCPE a décidé de comptabiliser elle-même l'ensemble des absences non remplacées pour ses 2 enfants : sur la période de la rentrée de septembre au 16 février : pour l'élève de 5ème, 71 heures; pour celui de 4ème, 43 heures.

Au collège Jean Rostand de QUETIGNY, un professeur d'arts plastiques n'est pas remplacé depuis le début de l'année scolaire sans qu'un remplaçant soit trouvé !

Au collège Herriot à Chenove, un enseignant de musique est absent et le Rectorat a indiqué n'avoir personne à proposer en remplacement.

69- Rhône

Ecole maternelle Makarenko à Vaulx-en-Velin : pas d'enseignant de grande section pendant 5 mois !

Ecole Edouard Herriot à Villeurbanne, classe de CM1, pas d'enseignant depuis fin janvier

Collège le Prince Ringuet à Genas, le professeur de Français en congé maternité depuis le 7 janvier 2011. Remplacement à partir du 10 janvier 2011 mais démission du remplaçant le 4 février 2011 ; depuis plus d'enseignant.

Lycée La Martinière Monplaisir à Lyon : depuis le 15 décembre 2010, 2 classes de 1ère n'ont plus de professeur de français en congé maladie suite à un accident du travail.

Après avoir été sans aucun professeur pendant un mois, une première remplaçante a été nommée ; elle est partie après deux semaines ayant trouvé un emploi plus en adéquation avec ses attentes. Le proviseur a ensuite réussi par ses démarches personnelles à recruter une ancienne enseignante du lycée à la retraite pour pallier au plus pressé. Après un mois de service, dont on peut la remercier, cette enseignante prise par d'autres obligations doit à son tour se retirer.

Après les vacances d'hiver, le proviseur annonce la prise en charge de la classe par une autre remplaçante, mais qui sera tout aussi inexpérimentée que la première. Le retour de la titulaire n'est pas prévu avant fin mars.

Ainsi 2 classes de 1ère auront eu des conditions d'études et de travail très déstabilisantes pendant plus d'un trimestre juste avant l'épreuve du Baccalauréat :

- plus d'un mois d'absence consécutive non remplacée,
- un mois d'absence remplacée par des stagiaires ou vacataires sans la moindre expérience de l'enseignement,
- 4 professeurs de français successifs durant cette année cruciale.

Ecole Audrey Hepburn : 9ème arrondissement de Lyon, en réseau d'éducation prioritaire, absence pendant une semaine sans remplaçant d'un enseignant de CM1.

Ecole Jacques Prévert de Meyzieu (69), des difficultés concernant les remplacements d'enseignants de cette école, que ce soit pour des absences programmées ou non.

En effet, depuis le début de cette année scolaire, à plusieurs reprises, les enseignants absents pour de longues durées n'ont pu être remplacés de manière diligente et pérenne. Ces absences viennent non seulement perturber l'apprentissage des enfants de l'enseignant absent, mais également les enfants des classes effectuant l'accueil.

L'école Jacques Prévert se trouve en réseau de réussite scolaire, pour lesquelles les non-remplacements ne font que contribuer à la fragilisation de situations sociales parfois délicates. Depuis de nombreuses semaines, les inquiétudes des parents et enseignants s'amplifient au regard des conséquences multiples qu'ont ces absences. Après de nombreuses sollicitations des instances locales (circonscription, IA du Rhône...), nous restons toujours sans réponse quant à la date d'arrivée d'un remplaçant.

Collège CHARPAK à Brindas : professeur de français en congé longue maladie depuis la rentrée. Remplacée mais le 14 février le remplaçant est affecté dans un autre établissement. Donc, plus de remplaçant ... !

40- les Landes

- Au vendredi 28 janvier : 42 classes étaient sans remplaçant, soit près de 3 % (2,92 % exactement).
- Au lundi 31 janvier : 30 classes sans remplaçants. Pointage connu à l'Inspection académique à 9 h 45. Pas possible avant. Sur ces 30 : 23 absences pour une journée, 4 absences moyenne ou longue durée et 3 absence d'une durée encore inconnue.

31 – Haute Garonne

- Primaire : Absence d'une institutrice 1 semaine en février avec demande aux parents de garder leurs enfants chez eux

- Collège : Professeur absent pour une longue durée remplacé au bout de 4 semaines d'absence par un professeur qui est parti à la retraite quelques semaines plus tard laissant à nouveau les élèves sans professeur (c'est vrai qu'il est difficile de planifier les dates de départ à la retraite !).

- Lycée : absence longue durée depuis fin novembre 2010 mais il a été annoncé aux élèves qu'il n'y aurait pas de remplaçant au moins jusqu'à début janvier 2011.

93 – Seine-Saint-Denis

Enseignement primaire : situation catastrophique dans ce département depuis plusieurs années.